

PROCES VERBAL

de la séance du conseil municipal de Gorze

du 30 octobre 2017

Nombre de conseillers : en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date d'affichage :
Date de réception en Préfecture :

Le lundi trente octobre deux mille dix-sept à vingt heures, sur convocation en date du 23 octobre 2017, s'est réuni en mairie le Conseil Municipal de la commune de Gorze.

Présents : LEVEE Frédéric, maire,
SASSU Patrick, GUERNIER Christian, GIACOMAZZI Marion, adjoints,
HENTINGER Mathieu, DELHAY Jean-Paul, FLEURY Thierry, MARCHAND Alexandre, HAWNER Denis,
BORHOVEN Jean-Luc, OMHOVER Anne, BONNIN Valérie, SCHALON Marie-Claire.
Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice,
Excusées : LOZANO Sylvie, RICH Sophie.
Absents : /
Secrétaire de séance : SASSU Patrick.

1 – Demande de subvention exceptionnelle pour les festivités du 14 juillet 2017

Le 2 octobre 2017, le maire a reçu une lettre du président de l'Union Nationale des Combattants (UNC). Il demande une subvention exceptionnelle concernant les frais engagés lors des festivités du 14 juillet 2017 d'un montant total de 697 euros.

Le détail de cette demande figure ci-après :

- Musique 13 juillet : 400 euros
- Sacem : 145 euros
- Harmonie 14 juillet : 150 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder à l'unanimité la subvention de 697 euros.

2 – Encaissement de divers chèques au nom de la commune pour les budgets principal, eau et assainissement et forêt

Afin de simplifier les procédures, le Maire demande au Conseil Municipal, pour le restant de son mandat, l'autorisation d'encaisser tous les chèques de remboursement divers en faveur de la commune.

Le Conseil Municipal décide d'adopter cette procédure pour 11 voix pour et 2 abstentions.

3 – Demande de retrait de la commune de Lorry-Mardigny de la communauté de communes MAD et MOSELLE

Par lettre du 27 septembre 2017, la communauté de communes MAD et MOSELLE nous informe que la commune de Lorry-Mardigny demande son retrait de la communauté de communes MAD et MOSELLE pour rejoindre Metz Métropole.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le retrait de cette commune.

4 – Demande d'entrée de la commune de BRAINVILLE dans la communauté de communes MAD et MOSELLE

Par lettre du 27 septembre 2017, la communauté de communes MAD et MOSELLE nous informe que la commune de BRAINVILLE souhaite intégrer la communauté de communes MAD et MOSELLE.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'entrée de cette commune.

5 – Demande de subvention pour les travaux d'éclairage public

La société PINTO a, à notre demande, effectué une étude concernant le remplacement des anciens luminaires énergivores par des luminaires de nouvelle génération Led.
Le coût prévisionnel est fixé à 11529 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide, à l'unanimité, le changement de luminaires pour un montant estimé à 11529 € HT,
- sollicite une subvention au titre du « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte du Parc naturel régional de Lorraine

6 – Demande de subvention pour les travaux de mobilité électrique

La société PINTO a, à notre demande, effectué une étude concernant l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique.
Le coût prévisionnel est fixé à 7930 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide, à 11 voix pour et 2 voix contre, l'installation de cette borne de recharge pour véhicule électrique pour un montant estimé à 7930 € HT,
- sollicite une subvention au titre du « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte du Parc naturel régional de Lorraine ».

Prochain conseil municipal le 4 décembre 2017.

Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations
Gorze, le 6 novembre 2017



Le Maire

Frédéric LEVEE